



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2020, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	18-9782-6	<b>Numéro de version:</b>	3.05
<b>Date de révision:</b>	14/01/2020	<b>Annule et remplace la version du :</b>	29/08/2019

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotch-Weld™ DP-110 Grey

#### Numéros d'identification de produit

FS-9100-4019-5      FS-9100-4020-3      FS-9100-4021-1      UU-0101-3130-6

7000080071      7000033786      7000080070      7100200487

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif structural

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet:** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants, emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:**

18-9088-8, 18-9079-7

### Information de transport

### ETIQUETTE DU KIT

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

### Symboles::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

### Pictogrammes



### Contient:

3,6-Diazaoctane-éthylènediamine; Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine; Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré

### MENTIONS DE DANGER:

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

#### Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants ([www.3M.com/msds](http://www.3M.com/msds))

**Raison de la révision:**

Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Étiquette: Précaution CLP - Éliminage - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	18-9079-7	<b>Numéro de version:</b>	3.04
<b>Date de révision:</b>	29/08/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	06/03/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
DANGER.

**Symboles::**

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	701-196-7	60 - 80
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	500-191-5	10 - 20
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	216-823-5	1 - 5
Triéthylènetétramine	112-24-3	203-950-6	< 3

**MENTIONS DE DANGER:**

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie cutanée inconnue.

Contient 2% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**2.3 .Autres dangers**

Contient une substance qui remplit les critères vPvB selon le Règlement (EC) N°1907/2006, Annexe XIII.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	701-196-7		60 - 80	Tox.aquatique chronique 3, H412 Skin Sens. 1B, H317
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	500-191-5	01-2119972320-44	10 - 20	Tox. aquatique chronique 2, H411 Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1, H318; Sens. de la peau 1A, H317
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	262-967-7	01-2119488183-33	5 - 10	Tox. aquatique chronique 2, H411
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	216-823-5	01-2119456619-26	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	273-316-1		< 3	Substance non classée comme dangereuse
Triéthylènetétramine	112-24-3	203-950-6		< 3	Tox. aigue 3, H311; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Tox.aquatique chronique 3, H412
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	01-	< 3	Tox. aigüe 4, H302

## SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A

			2119560597-27		Corr. cutanée 1C, H314; Lésions oculaires 1, H318
Terphényles	26140-60-3	247-477-3		0,1 - 1	Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### **Contact avec les yeux:**

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Aldéhydes  
Hydrocarbures  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Chlorure d'hydrogène  
Cétones.  
Oxydes d'azote.  
Oxydes de soufre

#### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter l'inhalation des poussières émises lors des opérations de découpe, sablage ou meulage. Décontaminer fréquemment les surfaces de travail pour éviter l'exposition par contact. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro	Agence:	Type de limite	Informations
------------	--------	---------	----------------	--------------

	<b>CAS</b>		<b>complémentaires:</b>
Terphényles	26140-60-3	VLEPs France	VLCT (15 minutes) : 5 mg/m3 (0.5 ppm)
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 5 mg/m3 (0.5 ppm)

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

### **Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

## **8.2. Contrôles de l'exposition:**

### **8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

### **8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**

#### **Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

#### *Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

#### **Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### *Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

#### **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire

complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Masque complet respiratoire pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 136 : Filtre types A & P

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### Apparence

Etat physique:	Liquide
Couleur	Noir

Aspect physique spécifique::

Pâte

Odeur

Mercaptan

Valeur de seuil d'odeur

*Pas de données de tests disponibles.*

pH

*Non applicable.*

Point/intervalle d'ébullition:

*Pas de données de tests disponibles.*

Point de fusion:

*Pas de données de tests disponibles.*

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

*Pas de données de tests disponibles.*

Température d'inflammation spontanée

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (LEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Limites d'inflammabilité (UEL)

*Pas de données de tests disponibles.*

Pression de vapeur

*Pas de données de tests disponibles.*

Densité relative

1,08 - 1,11 [Réf. Standard :Eau = 1]

Hydrosolubilité

*Pas de données de tests disponibles.*

Solubilité (non-eau)

*Pas de données de tests disponibles.*

Coefficient de partage n-octanol / eau

*Pas de données de tests disponibles.*

Taux d'évaporation:

*Pas de données de tests disponibles.*

Densité de vapeur

*Pas de données de tests disponibles.*

Température de décomposition

*Pas de données de tests disponibles.*

Viscosité

40 - 90 Pa.s [@ 23 °C ]

Densité

1,1 g/ml

### 9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	0 % en poids

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts

Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:****Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:****Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

**Contact avec la peau:**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

**Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

			mg/kg
Poly[oxy(méthyl-1,2-éhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	cutané	Lapin	LD50 > 10 200 mg/kg
Poly[oxy(méthyl-1,2-éhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Ingestion	Rat	LD50 2 600 mg/kg
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Terphényle hydrogéné	cutané	Lapin	LD50 6 800 mg/kg
Terphényle hydrogéné	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 11,1 mg/l
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Triéthylènetétramine	cutané	Lapin	LD50 550 mg/kg
Triéthylènetétramine	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
Terphényles	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Terphényles	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LD50 > 3,8 mg/l
Terphényles	Ingestion	Rat	LD50 2 304 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Poly[oxy(méthyl-1,2-éhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	Données in Vitro	Irritant
Terphényle hydrogéné	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Moyennement irritant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Terphényles	Lapin	Aucune irritation significative

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Poly[oxy(méthyl-1,2-éhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Lapin	Moyennement irritant
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Terphényle hydrogéné	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Irritant modéré
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Terphényles	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Poly[oxy(méthyl-1,2-éhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Souris	Sensibilisant

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	Souris	Sensibilisant
Terphényle hydrogéné	Humain	Non-classifié
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Homme et animal	Sensibilisant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Triéthylènetétramine	Cochon d'Inde	Sensibilisant

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Humain	Non-classifié

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercapto-propyl éther	In vitro	Non mutagène
Terphényle hydrogéné	In vivo	Non mutagène
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vivo	Non mutagène
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène
Terphényles	In vitro	Non mutagène
Terphényles	In vivo	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 81 mg/kg/day	2 génération
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 62 mg/kg/day	2 génération
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,4,6-	Inhalation	irritation des voies	Certaines données positives		NOAEL Non	

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

Tris(diméthylaminométhyl) phénol		respiratoires	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		disponible	
----------------------------------	--	---------------	---	--	------------	--

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 75 mg/kg/day	90 jours
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	90 jours
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	Ingestion	Système endocrine   Coeur   la peau   système immunitaire   Système nerveux   des yeux   rénale et / ou de la vessie   système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	90 jours
Terphényle hydrogéné	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	90 jours
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Système endocrine   sang   Foie   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 144 mg/kg/day	14 semaines
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxiranne	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl) phénol	cutané	la peau   Foie   Système nerveux   système auditif   système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	87 mg/l
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>733 mg/l
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	12 mg/l
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	338 mg/l
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	3,5 mg/l
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	4,34 mg/l
Produits de réaction oligomérique d'acides	68082-29-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	7,07 mg/l

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine						
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	7,07 mg/l
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,5 mg/l
Terphényle hydrogéné	61788-32-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>11 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	84 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Carpe commune	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	175 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Crevette	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	718 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	6,25 mg/l
Polyphényls, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Triéthylènetétramine	112-24-3	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	570 mg/l
Triéthylènetétramine	112-24-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	27,4 mg/l
Triéthylènetétramine	112-24-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	37,4 mg/l

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

Triéthylènetétramine	112-24-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	2,86 mg/l
Triéthylènetétramine	112-24-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,468 mg/l
Terphényles	26140-60-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,022 mg/l
Terphényles	26140-60-3	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,01 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	Estimé Biodégradation	28 jours	% CO2 Produced	≤8 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 % en poids	OCDE 301D
Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Triéthylènetétramine	112-24-3	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
Terphényles	26140-60-3	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0.5 % en poids	OCDE 301C

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy-3-mercaptopropyl éther	72244-98-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	>1.2	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Produits de réaction oligomérique d'acides gras, C18-insat., dimères, avec acide gras de tall oil et triéthylènetétramine	68082-29-1	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	≤3.55	Autres méthodes
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	Estimé BCF - Branchie bleue	42 jours	Facteur de bioaccumulation	5200	Autres méthodes
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]b isoxirane	1675-54-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Autres méthodes
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	Autres méthodes
Polyphényls, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Triéthylènetétramine	112-24-3	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OCDE 305E
Terphényles	26140-60-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	Répond aux critères vPvB de REACH

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements possibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code

## SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie A

déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG : UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Terphenyl); 9; III; FA, SF; Marine Pollutant (Terphenyl).

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Terphenyl); 9; III.

ADR: UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A(Terphényle); 9; III; (E); M6.

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 ( ADR ), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 ( IATA ) peut être appliquée , si applicable.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut d'Autorisation selon REACH:

Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient être ou sont soumises à autorisation selon REACH.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Terphényle hydrogéné	61788-32-7

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

#### Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine
51	Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Raison de la révision:**

- Section 1 : Information sur l'utilisation du produit - L'information a été modifiée.
- CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
- Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
- Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.
- Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
- Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
- Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
- Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
- Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
- Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
- Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
- Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été supprimée.
- Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
- 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
- Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été supprimée.
- Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été ajoutée.
- 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
- Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
- Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.
- Section 15: Statut de l'autorisation sous REACH: informations sur les ingrédients de l'autorisation SVHC - L'information a été ajoutée.
- Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.
- Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
- Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	18-9088-8	<b>Numéro de version:</b>	3.04
<b>Date de révision:</b>	29/08/2019	<b>Annule et remplace la version du :</b>	06/03/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie B

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Adhésif.

### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
ATTENTION.

**Symboles::**  
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	216-823-5	60 - 80

**MENTIONS DE DANGER:**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

**Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :**

**<= 125 ml mention de danger**

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

**<= 125 ml mention d'avertissement**

**Prévention:**

P280E	Porter des gants de protection.
-------	---------------------------------

**Intervention::**

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
-------------	--

1% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 1% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**2.3 .Autres dangers**

Contient une substance qui remplit les critères vPvB selon le Règlement (EC) N°1907/2006, Annexe XIII.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxyiranne	1675-54-3	216-823-5		60 - 80	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Copolymère acrylique	Confidentiel			10 - 20	Substance non classée comme dangereuse
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	262-967-7		5 - 10	Tox. aquatique chronique 2, H411
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	01-2119489379-17	1 - 3	Substance avec une limite d'exposition
Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	273-316-1		0 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Terphényles	26140-60-3	247-477-3		< 1	Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**4. PREMIERS SOINS**

**4.1. Description des premiers secours:**

**Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Aldéhydes  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

**Condition**

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des agents oxydants.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Valeurs limites d'exposition:**

**Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

<b>Ingrédient</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Agence:</b>	<b>Type de limite</b>	<b>Informations complémentaires:</b>
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m3	
Terphényles	26140-60-3	VLEPs France	VLCT (15 minutes) : 5 mg/m3 (0.5 ppm)	
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 5 mg/m3 (0.5 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**

**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtrés types A & P

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### Apparence

Etat physique:	Liquide
Couleur	blanc

#### Aspect physique spécifique::

Odeur	Pâte
Valeur de seuil d'odeur	Très légère odeur
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	$\geq 200$ °C [ <i>Conditions: Résines époxydes.</i> ]
Inflammabilité (solide, gaz):	<i>Non applicable.</i>
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	$\geq 150$ °C [ <i>Conditions: Résines époxydes.</i> ]
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	1,09 - 1,13 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	20 - 80 Pa.s [ @ 23 °C ]
Densité	1,11 g/cm <sup>3</sup>

**9.2. Autres informations:**

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	0 % en poids

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

**Inhalation:**

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures,

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie B**

cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Copolymère acrylique	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Copolymère acrylique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Terphényle hydrogéné	cutané	Lapin	LD50 6 800 mg/kg
Terphényle hydrogéné	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 11,1 mg/l
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Terphényles	cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Terphényles	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LD50 > 3,8 mg/l
Terphényles	Ingestion	Rat	LD50 2 304 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Moyennement irritant
Copolymère acrylique	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Terphényle hydrogéné	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Terphényles	Lapin	Aucune irritation significative

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Lapin	Irritant modéré
Copolymère acrylique	Jugement professionnel	Moyennement irritant
Terphényle hydrogéné	Lapin	Aucune irritation significative

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie B**

Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Terphényles	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Homme et animal	Sensibilisant
Terphényle hydrogéné	Humain	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Nom	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Humain	Non-classifié

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vivo	Non mutagène
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Terphényle hydrogéné	In vivo	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Terphényles	In vitro	Non mutagène
Terphényles	In vivo	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 81 mg/kg/day	2 génération
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 62 mg/kg/day	2 génération
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocriné   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Terphényle hydrogéné	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	90 jours
Terphényle hydrogéné	Ingestion	Système endocriné   sang   Foie   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 144 mg/kg/day	14 semaines
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2 mg/l

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie B**

2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>11 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l
Copolymère acrylique	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Terphényle hydrogéné	61788-32-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5 600 mg/l
Polyphényls, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Terphényles	26140-60-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,022 mg/l
Terphényles	26140-60-3	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,01 mg/l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxiranne	1675-54-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Copolymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	1 % Evolution de CO2/Evolution	OCDE 301B - Mod. CO2

**SCOTCH-WELD(tm) DP-110 Gris : Partie B**

					de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Terphényles	26140-60-3	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	0.5 % en poids	OCDE 301C

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Autres méthodes
Copolymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	Estimé BCF - Branchie bleue	42 jours	Facteur de bioaccumulation	5200	Autres méthodes
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés.	68956-74-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Terphényles	26140-60-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Terphényle hydrogéné	61788-32-7	Répond aux critères vPvB de REACH

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et

éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 (ADR), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 (IATA) peut être appliquée, si applicable.

IMDG : UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Terphenyl); 9; III; FA, SF; Marine Pollutant (Terphenyl).

ADR: UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A(Terphényle); 9; III; (E); M6.

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Terphenyl); 9; III.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Cancérogénicité**

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

**Statut d'Autorisation selon REACH:**

Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient être ou sont soumises à autorisation selon REACH.

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>
Terphényle hydrogéné	61788-32-7

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

**Tableau des maladies professionnelles**

51 Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

### Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

Section 1 : Information sur l'utilisation du produit - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été supprimée.

Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Section 15: Statut de l'autorisation sous REACH: informations sur les ingrédients de l'autorisation SVHC - L'information a été ajoutée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**